CONVENTION DE STAGE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

(dans le cadre de la sélection auxiliaire ambulancier)

Il est convenu ce qui suit, entre

Le terrain de stage (coordonnées complètes) :

.....

.....

.....

.....

.....

Représenté par son Responsable : M.....

Et

Le candidat (coordonnées complètes) :

.....

.....

.....

.....

.....

Article 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention est bipartite et engage **uniquement** les signataires.

L'entreprise accueille en **stage d'orientation professionnelle**,
M.....

Période du stage : du ..... au ..... 20.....

Durée du stage: ☐ 35 heures

Article 2 : RESPONSABILITES ET OBLIGATIONS

Le candidat :

Le candidat est tenu de **respecter** les **dates** mentionnées sur la convention et les **horaires** fixés par le Responsable ou le maître de stage, ainsi que le **règlement intérieur de l'entreprise**. En cas de manquement à ces règles, l'entreprise peut mettre fin au stage, sans préavis.

Le candidat doit s'assurer par lui-même au titre de la responsabilité civile couvrant le stage d'orientation professionnelle et devra en justifier auprès de l'entreprise d'accueil.

Le stagiaire ne perçoit **pas de rémunération** de l'entreprise. Le stage n'est **pas payant**.

L'entreprise :
L'entreprise d'accueil prend toutes les dispositions pour que le candidat soit couvert par les assurances « personnes transportées » des ambulances, **en qualité de stagiaire**.

L'entreprise s'engage à faire **découvrir** au stagiaire **les différents aspects du métier d'ambulancier**.
Le stagiaire ne doit en aucun cas remplacer un membre du personnel, dans l'activité de l'entreprise.

A l'issue du stage, le responsable de l'entreprise ou le maître de stage remet obligatoirement au candidat une **attestation de suivi de stage** (fournie par le stagiaire), précisant entre autres **l'évaluation des critères suivants** :

- Intérêt pour la profession d'ambulancier,
- Curiosité intellectuelle,
- Exactitude et rigueur,
- Capacité à s'intégrer au sein d'une équipe.

Le stagiaire devra obligatoirement **remettre cette attestation dûment complétée aux examinateurs lors de l'épreuve orale du concours ambulancier** pour lequel il a constitué un dossier d'inscription auprès d'un Institut de Formation d'Ambulanciers.

Choix de l'entreprise :
Les deux parties veilleront, en passant convention, à ne pas avoir l'une avec l'autre de liens de subordination ou de liens familiaux afin d'assurer la plus grande objectivité dans l'évaluation.

Article 3 : DUREE DE LA CONVENTION

Les signataires de la présente convention l'acceptent dès signature, pour la période fixée dans l'article 1.

Fait à ....., le .....

Pour l'entreprise, Le Chef d'entreprise (NOM, cachet et signature)	Le stagiaire (NOM, prénom et signature) Précédé de la mention manuscrite : « Lu et approuvé »

Important : *Une copie de cette convention doit être remise au stagiaire qui doit la conserver pendant toute la durée de son stage, afin d'attester de sa qualité de « stagiaire » au sein de l'entreprise, en cas de contrôle des forces de l'ordre, de l'URSAFF, de l'ARS....*